

Procès-verbal – Assemblée Générale Spéciale 2022-04-28

Procès-Verbal

Assemblée Générale Spéciale des membres de l'Association des Scouts du Canada (ASC)

TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE,
LE JEUDI 28 AVRIL 2022 À 20H00

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion
2. Nomination d'un(e) président(e) d'Assemblée et d'un(e) secrétaire d'Assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Constatation de la régularité de l'avis de convocation à l'Assemblée
5. Adoption du montant dédié au fond d'assurance de l'ASC
 - 5.1 Attribution du montant de l'assurance abus sexuel de 5\$ au fonds d'assurance;
 - 5.2 Attribution de la contribution des membres au fonds d'assurance de 8\$;
6. Adoption de la cotisation 2022-2023
7. Remerciements et clôture de la réunion

MEMBRES VOTANTS

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA :

CONSEIL NATIONAL	MANON LAPOINTE, PRÉSIDENTE
DISTRICT DES AILES DU NORD	ABSENT
DISTRICT DE L'ATLANTIQUE	GISÈLE BOURQUE, COMMISSAIRE DÉLÉGUÉE MÉLISSA GIONET GAUVIN, CONSEILLÉ JEUNESSE
DISTRICT DE L'ÉRABLE	ROBIN LEMAY, PRÉSIDENT DANY HAMEL, COMMISSAIRE
DISTRICT EST-DU-QUÉBEC	JIMMY MARTEL, VICE-PRÉSIDENT FRANÇOIS-OLIVIER CROUSSET, COMMISSAIRE
DISTRICT DE LA MONTÉRÉGIE	MARC LONGTIN, PRÉSIDENT VINCENT DUVAL, COMMISSAIRE

Procès-verbal – Assemblée Générale Spéciale 2022-04-28

DISTRICT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	RICHARD GOULET, PRÉSIDENT BENJAMIN LEDUC, CONSEILLÉE JEUNESSE
DISTRICT DE L'OUEST	JEAN-LOUIS FROMENT, PRÉSIDENT
DISTRICT DE QUÉBEC	RAPHAËL PELLETIER, PRÉSIDENT
DISTRICT DES RIVIÈRES	SAMUEL BRUNEAU, COMMISSAIRE (20h38)
DISTRICT DE LA TAÏGA	CLAUDIE BOUCHER, COMMISSAIRE (20h17)
DISTRICT DES TROIS RIVES	JACQUES DAGENAI, PRÉSIDENT JEAN-FRANÇOIS LABROSSE, COMMISSAIRE

MEMBRES VOTANTS

SCOUTS CANADA	TIM WELCH – DÉLÉGUÉ SC
---------------	------------------------

MEMBRES NON-VOTANTS

CONSEIL NATIONAL	SERGE GÉLINEAU
CONSEIL NATIONAL	NOÉMIE BÉRARD-TIMON
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET CCDI	CATHERINE PRÉVOST
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE	JEAN-FRANÇOIS CHAMPAGNE
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE	MYLÈNE LAROUCHE, DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION
	ALEXANDRE BERNARD, CONSEILLÉE JEUNESSE OUEST

OBSERVATEURS

PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL	CHRISTINE DUPUIS, COMMISSAIRE NATIONALE DÉLÉGUÉE POUR SCOUTS CANADA
PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL	ANNE-CATHERINE DESRUISSEAU, COMMISSAIRE NATIONALE À LA JEUNESSE

Procès-verbal – Assemblée Générale Spéciale 2022-04-28**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Mylène Larouche fait l'appel des présences, les districts des Ailes-du-Nord et de la Taïga n'ont pas de représentant, le District Des Rivières a nommé par courriel François-Olivier Crousset comme représentant jusqu'à la connexion du commissaire Samuel Bruneau et le quorum est constaté.

Manon Lapointe ouvre la réunion à 20h05 et informe que celle-ci est enregistrée.

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

Manon Lapointe recommande Jean-François Champagne à titre de président d'assemblée.

Il est proposé par Manon Lapointe, appuyée par Jacques Dagenais, que M. Jean-François Champagne agisse comme président d'assemblée.

Résolution AGS 2022-04-28 #01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Manon Lapointe recommande Mylène Larouche à titre de secrétaire de l'Assemblée.

Il est proposé par Manon Lapointe, appuyée par Raphael Pelletier, que Madame Mylène Larouche agisse comme secrétaire d'assemblée.

Résolution AGS 2022-04-28 #02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean-François Champagne fait la lecture de l'ordre du jour.

Mylène Larouche explique que s'il doit y avoir des votes, ceux-ci devront lui être envoyés par Microsoft Teams et seront comptabilisés dans un tableau Excel en respectant les catégories.

Il est proposé par Manon Lapointe, appuyée par Jacques Dagenais, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Résolution AGS 2022-04-28 #03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE

Jean-François Champagne constate la régularité de l'avis de convocation à l'Assemblée et demande si quelqu'un s'y oppose.

IL EST RÉSOLU que l'avis de convocation à l'Assemblée a été transmis dans les délais.

Résolution AGS 2022-04-28 #04

Procès-verbal – Assemblée Générale Spéciale 2022-04-28**5. ADOPTION DU MONTANT DÉDIÉ AU FONDS D'ASSURANCE DE L'ASC**

Pour le montant alloué au fonds d'assurance, Manon Lapointe explique que 2 résolutions distinctes seront faites pour l'attribution des montants selon leur catégorie.

5.1. Attribution du montant de l'assurance abus sexuel de 5\$ au fonds d'assurance

La 1^{ère} résolution est en lien avec l'assurance abus sexuel.

Claudie Boucher, représentante de la Taïga se joint à l'AGS à 20h17.

Il est proposé par Manon Lapointe, appuyée par Jean-Louis Froment, d'adopter le montant dédié de 5\$ par membre pour la couverture de l'assurance d'abus sexuel pour la période 2022-2023 et de l'attribuer au fonds d'assurance, tel que présenté, puisque la couverture d'assurance ne peut être obtenue pour la période 2022-2023.

Résolution AGS 2022-04-28 #05

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Jacques Dagenais, demande à connaître la deuxième résolution afin de connaître le montant total demandé. La 2^e résolution est écrite dans le canal de conversation Teams et lue à haute voix.

Le vote est demandé.

La double majorité est atteinte, la résolution est donc adoptée.

5.2. Attribution de la contribution des membres au fonds d'assurance de 8\$

Il est proposé par Manon Lapointe, appuyée par Robin Lemay, d'adopter le montant dédié de 8\$ par membre pour la contribution collective au fonds d'assurance pour la période 2022-2023 tel que présenté et suggéré par le conseil national.

Résolution AGS 2022-04-28 #06

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Des précisions sont demandées entre les 2 montants demandés, soit celui-ci et celui de la résolution précédente. Manon Lapointe explique que le montant de 8 \$ est supplémentaire au 5\$ de la résolution précédente.

Le 5\$ de la résolution précédente couvre seulement l'assurance abus sexuel. Le 8\$ supplémentaire est en lien avec le fonds d'assurance général qui est demandé à chaque année par l'ASC. On fait la distinction entre ces deux montants, mais ils vont tout deux dans un compte assigné à ces fonds d'assurance de l'ASC. Jacques Dagenais rapporte qu'à la dernière rencontre lors de la présentation du budget, on parlait de 6 à 8 \$. Mais là, nous serions rendus à 13 \$.

Catherine Prévost rectifie l'information : lors de la présentation du budget, l'ASC n'était pas en mesure de confirmer si nous ne serions pas couverts par l'assurance abus sexuel et l'ASC a calculé un montant de 21.33\$ pour les coûts d'assurance total. Il y a donc un frais de 5\$ qui ne va pas aux assurances et on charge donc finalement 16.33\$. L'idée est donc de déplacer ce montant de 5\$ pour qu'il revienne finalement dans un fonds géré par l'ASC et non par l'assureur pour la protection contre les abus sexuels le cas échéant.

Le montant de 8\$ provient de la discussion avec les districts concernant le fonds d'assurance et pour lequel seul le district de l'Atlantique est revenu avec une suggestion de montant.

Procès-verbal – Assemblée Générale Spéciale 2022-04-28

Il est précisé que le montant de 8\$ va dans le fonds de réserve (i.e. fonds d'assurance) séparé du compte de l'ASC et n'est donc pas relié aux activités de l'ASC. Ce seront les mêmes conditions pour le 5\$.

Il est soulevé par Gisèle Bourque que le montant proposé était de 6\$ pour le montant total pour les assurances. Pas seulement 8\$ pour un seul plan d'assurance.

Marc Longtin demande que l'attribution du 5 \$ au fonds soit fait de la même façon qu'il a été présenté, soit dans un fonds distinct pour l'assurance abus sexuel 2022-2023.

Le vote est demandé.

La double majorité est atteinte, la résolution est donc adoptée.

6. ADOPTION DE LA COTISATION 2022-2023

Samuel Bruneau, se joint à l'AGS à 20h38. Il reprendra les votes pour son district.

Il est proposé par Manon Lapointe, appuyée par Jean-Louis Froment, d'adopter le montant de 70,37\$ par membre pour la cotisation sans les montants du fonds d'assurance pour la période 2022-2023 tel que présenté et suggéré par le conseil national.

Résolution AGS 2022-04-28 #07

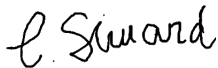
BATTUE

Le vote est demandé.

La double majorité n'est pas atteinte, la résolution est donc battue.

7. REMERCIEMENTS ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Samuel Bruneau, appuyé par François-Olivier Crousset, de terminer la réunion à 20h50.



Claudine Simard

Secrétaire du conseil d'administration

PV ASC 2022-04-28 AGE ADOPTÉ

Final Audit Report

2026-06-22

Created:	2026-06-22
By:	Vincent Duval (commissaire.chef@scoutsducanada.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAznU1yV1yN7gkObIDGBokzznMWe9Tk4pU

"PV ASC 2022-04-28 AGE ADOPTÉ" History

-  Document created by Vincent Duval (commissaire.chef@scoutsducanada.ca)
2026-06-22 - 2:33:26 PM GMT
-  Document emailed to Claudine Simard (secretaire@scoutsducanada.ca) for signature
2026-06-22 - 2:33:31 PM GMT
-  Email viewed by Claudine Simard (secretaire@scoutsducanada.ca)
2026-06-22 - 5:02:49 PM GMT
-  Document e-signed by Claudine Simard (secretaire@scoutsducanada.ca)
Signature Date: 2026-06-22 - 5:03:08 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: IMAGE
-  Agreement completed.
2026-06-22 - 5:03:08 PM GMT